

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-deux, le premier juillet,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND jusqu'à 19h45, Valérie MARSault, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON jusqu'à 19h15, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Jean-Louis CANTET (pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Julie MENARD (pouvoir donné à Cyril REUILLON, Sandrine PASSEBON à partir de 19h15 (pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Nathalie LALLEMAND à partir de 19h45 (pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

**Absents :** Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel GIRAUD

**OBJET : Travaux d'aménagements sécuritaires et de voiries à Ternanteuil -  
Approbation de l'avant-projet (AVP).**

Le Maire rappelle que le conseil municipal, par délibération du 15 janvier 2021, a approuvé la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements sécuritaires et de voiries en agglomération à Ternanteuil avec le cabinet GROUPE ETUDE SITEA CONSEIL (79000 Niort).

Ces travaux feront suite à la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et télécommunications.

Le Maire présente à l'assemblée le dossier d'AVP établi par le cabinet SITEA. L'estimation globale des travaux d'aménagements sécuritaires et de voiries en agglomération à Ternanteuil s'élève à 735 000,00 € HT soit 882 000,00 € TTC.

Ces travaux seront répartis en 2 tranches, lesquelles seront réalisées à l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux, eux-mêmes répartis en 2 tranches :

- tranche 1 : Grand'rue de Ternanteuil, route de Sainte-Ouene et rue de la Rouère
- tranche 2 : Grand'rue de Ternanteuil, rue la Bisseterie, rue du Bigné, chemin Château Salbart et rue de la Fuye) .

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver l'avant-projet présenté pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 735 000,00 € HT soit 882 000,00 € TTC ;**

- d'autoriser le Maire à signer et instruire la demande de permis d'aménager à intervenir pour les travaux projetés, ainsi que tous documents afférents.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2022  
Notifié ou publié le : 05 JUIL. 2022